

Albert Carrière dans « Notes sur St Rome de Tarn » (extraits)

Olonzac.

(Volonzac ou Bolonzac aux XVI^e et XVII^e siècles) est un hameau peuplé de 3 individus.

Avant la Révolution, Olonzac était le siège d'un prieuré dont le temporel comprenait : la maison presbytérale avec pailler, basse cour plus un jardin contenant un boisseau plus un champ au terroir du Campet contenant 1 setérée 1 destre, plus un champ contenant 17 setérées, plus autres deux setérées confrontant les terres de l'hospital de St-Affrique. Ce bien était amoindri à la Révolution : « *Une terre labourable au tènement de Taurin contenant une setérée une quarte, autre terre labourable à Olonzac de 4 setérées plus 4 setérées de pacages au dit terroir...* ». (Tableau des Biens nationaux 9 octobre 1790 - archives de St-Rome).

Noble Guillaume Bernard avait fondé une chapellenie en l'église de St Martin de Volonzac sur les terres du Cassé. (Acte du 28 juillet 1610 - Papiers Fabre de Morlhon).

L'église d'Olonzac pendant la révolution. M. Artis nouvellement installé à Olonzac demande des réparations. (13 juin 1789). L'autel d'Olonzac est abattu le 2 ventôse an II. (24 février 1794). « *Le 15 du même mois la municipalité de St Rome demande au district l'autorisation de vendre quelques pierres et boisages dans la ci-devant église d'Olonzac... quoique ce soit d'une bien petite conséquence... pour faire quelques réparations utiles à la république* ». (15 ventôse an II). Jean Bouviala vend les ornements de cette église aux enchères, opération qui produit 107 livres. (20 ventôse an II / 11 messidor an II).

Rétablissement de la paroisse d'Olonzac (10 septembre 1826). Les habitants de l'ancienne paroisse d'Olonzac rédigent une pétition tendant à obtenir l'érection de leur église en annexe vicariale comme le conseil municipal en a déjà reconnu la nécessité... Etant généralement aisés, les pétitionnaires pourront subvenir facilement à cette dépense... Ils s'engagent à entretenir l'église et le presbytère en bon état, à assurer un traitement de 300 livres au desservant.

Ils reviennent à la charge le 21 mai 1829 et le 27 septembre 1839. Les habitants du Cassé, de Nayac, de Baldassé demandent à ne pas être désunis de Tiergues ; Mme de Nayrac, propriétaire à Nayac demande au contraire que son domaine soit uni à Olonzac ainsi que Maître Arnal avocat à St-Affrique propriétaire de la Vaissière et d'autres propriétaires du Cassé. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'érection de la nouvelle paroisse qui comprendra :

Taurin 15 habitants, le Cassé 19, le mas Delprat 10, Le Poujol 9, la Rozière 18, Crassous 115 et Baldassé 12, soit un total de 213 paroissiens.

En 1850, le conseil municipal autorise les habitants d'Olonzac à s'imposer pour réparer leur cimetière : le devis s'élève à 811,68 Frs.